

Les faux portraits de Champlain

Jean Liebel

Volume 28, numéro 112, septembre–octobre–novembre 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/54326ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Société La Vie des Arts

ISSN

0042-5435 (imprimé)

1923-3183 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Liebel, J. (1983). Les faux portraits de Champlain. *Vie des arts*, 28(112), 24–26.

Perspectives historiques

Jean LIEBEL

Pour marquer le 375^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec, la plus ancienne du Canada, trois aspects culturels de l'histoire de la capitale ont été retenus.

UNE DÉCOUVERTE. Bien qu'il existe de nombreux portraits de Samuel de Champlain, fondateur de Québec en 1608, aucun d'entre eux n'a été réalisé de son vivant.

Quelle est donc la véritable identité du personnage dont les artistes se sont inspirés?

Les faux portraits de Champlain

UN HOMMAGE. Le musée du Québec en est à son cinquantième anniversaire. Ses collections permettent de préserver œuvres anciennes et modernes et d'assurer la permanence et la continuité d'un climat culturel dynamique.

UNE RÉVÉLATION. L'édification de la ville de Québec a été d'abord élaborée sur papier. Le dessin d'architecture, reflétant trois siècles d'évolution stylistique, n'est pas dénué de valeur esthétique.

En dépit des révélations faites au début du siècle et des anomalies qui les caractérisent, les portraits dits de Champlain se vendent bien; ils ne sont pourtant que des copies, plus ou moins modifiées, d'une gravure du 17^e siècle représentant un financier au service du roi.

C'est Victor Hugo Paltsits qui, le premier, en 1904, révéla, après recherches, «qu'aucun portrait authentique de Champlain, fait de son vivant, n'est connu»¹. A sa suite, H.P. Biggar continua les recherches et trouva la gravure représentant Michel Particelli, qui, selon lui, «semblerait avoir été utilisée» pour réaliser les premiers portraits dits de Champlain; il en donne une reproduction partielle². Deux de ces gravures sont conservées au Département des Estampes de la Bibliothèque Nationale, à Paris³. Elles sont l'œuvre d'un graveur en taille-douce bien connu, Balthasar Moncornet, ainsi que l'indique la mention portée au bas: «B. Moncornet excudit cum privilegio», ce qui signifie que cet artiste a édité (cette planche) avec privilège (du roi); qu'il a demandé au roi un privilège censé le protéger des contrefaçons éventuelles, ce qui implique un brevet de la chancellerie et le paiement d'une taxe⁴. Le titre identifie le personnage; il s'agit de «Messire Michel Particelli, chevalier, seigneur Demery, de Thoré et de Tanlay, conseiller du Roy en ses conseils, contrôleur général de ses finances, etc.», dont les armoiries: d'or à l'arbre de sinople, au chef d'azur



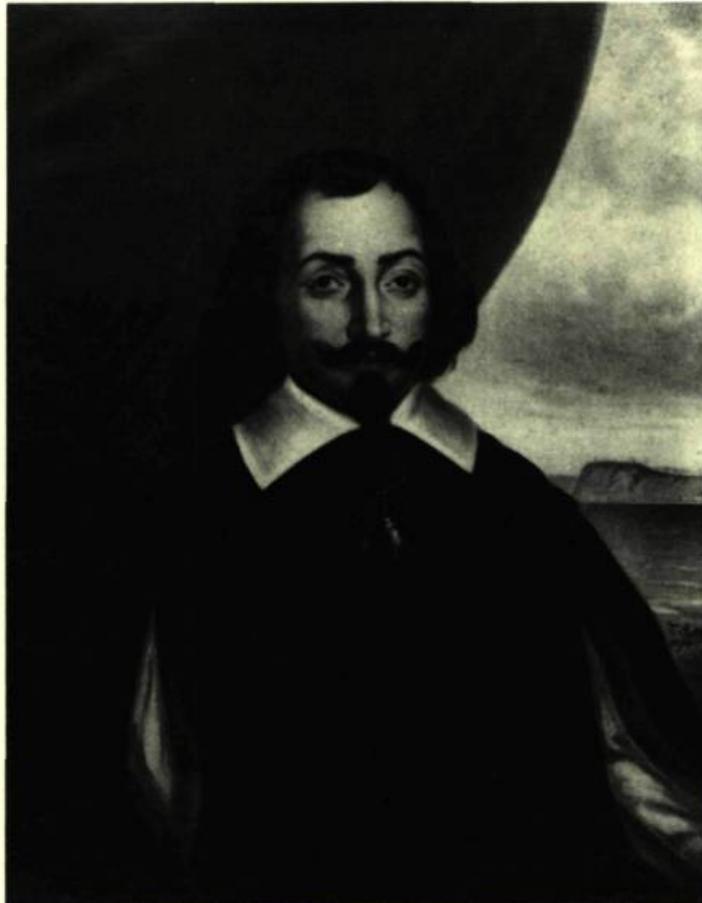
1. ANONYME
Samuel de Champlain, 1854.
Lithographie; 32 cm x 24,5.
(Phot. Bibliothèque Nationale du Québec)

chargé de trois étoiles d'or⁵, figurent en haut, à gauche. Le paysage, dans le lointain, est celui d'un jardin à l'italienne, car Michel Particelli, comme son nom l'indique, est d'origine italienne, plus précisément de Sienne, Florence et Lucques. Il est né à Lyon, où son père, marchand, acquiert, avec ses quatre fils, la naturalisation française et la qualité de bourgeois de cette ville. Marié, le 7 février 1616, avec la fille d'un secrétaire du roi, il succède tout naturellement, le 6 mars 1627, à son beau-père en cette charge, où Richelieu le remarque; devenu «intendant des finances et des subsistances...il secondait merveilleusement Richelieu»⁶; puis, celui-ci mort, Mazarin, son compatriote, le fait nommer successivement contrôleur général des finances puis, le 17 juillet 1647, surintendant des finances et, enfin, le lendemain, ministre d'État. De son fils, prénommé lui aussi Michel, il fera le Président de Thoré, conseiller au Parlement de Paris, et, en 1635, donnera sa fille Marie en mariage à un secrétaire d'État, Louis Phélypeaux⁷. Il eut aussi, paraît-il, une concubine, la belle Marion Delorme, brusquement tombée sans emploi après l'exécution de son amant, le célèbre et beau Cinq-Mars, grand écuyer du roi⁸. Cet homme «fort gras», ce qui ne se voit guère sur son portrait, fut assurément envié «à cause de ses richesses et des délices de sa vie» et haï par les collègues de son fils, membres du Parlement de Paris, de même que par les marchands de cette

ville, desquels il exigeait le paiement de taxes. Victime d'une cabale, celui qu'une dame de la reine traite de «gros pourceau spirituel et vicieux»⁹ sera démis de sa charge, le 8 juillet de cette année 1648 qui marque en France, à cause précisément de ces édits bursaux, le début de la Fronde. Quelques années après, en 1654, il se fera peindre par Balthasar Moncornet.

Le plus ancien portrait dit de Champlain, fait d'après cette gravure, semble être la lithographie, datée de 1854, dont un exemplaire est conservé à la Bibliothèque Nationale¹⁰. Exécuté selon un procédé inventé bien après la mort de Champlain, il ne peut évidemment pas avoir été fait de son vivant: c'est une copie, copie qui n'est pas celle d'un portrait ancien de Champlain, et cela, pour diverses raisons. Le titre contient deux erreurs. Champlain ne fut pas gouverneur général du Canada et n'est pas né en 1567, comme l'imagina un auteur fantaisiste, trois ans avant l'exécution de cette lithographie, mais vers l'année 1580, ainsi que je l'ai prouvé¹¹; le paysage du fond n'est pas le Québec du temps de Champlain, et, enfin, le visage, légèrement bouffi, dépourvu de rides, ne donne absolument pas l'impression que ce soit celui d'un marin qui a passé sa vie à bourlinguer et à se battre.

Ce visage, avec sa barbiche en pointe à la royale, ses moustaches retroussées, selon la mode du temps, est copié, en le rajeunissant, sur celui du portrait gravé par Moncornet. Le fait que sur la lithographie il soit tourné vers la gauche, tandis que sur la gravure de Moncornet il le soit vers la droite, est une preuve de plus pour penser que la lithographie en est la copie; car, ce qui est dessiné à droite sur la pierre lithographique se trouve imprimé à gauche sur l'épreuve qui en est tirée. Le pourpoint ajusté, le rabat maintenu par un cordon noué sur le devant, les crevés des manches, le rideau et même le gland sont, à l'évidence, eux aussi, copiés; par contre, pour tromper l'amateur éventuel, le jardin à l'italienne, le nom et les titres du personnage ont été remplacés par une vue de Québec et quatre lignes qui donnent à penser qu'il s'agit de Champlain; la calotte ôtée, et, de plus, la signature truquée. Cette signature, Ducornet Ec. c. f., est un piège en lequel sont tombés des auteurs; elle leur a fait penser que cette lithographie



2. Théophile HAMEL
Samuel de Champlain, vers 1862.
Peinture à l'huile.
(Phot. Archives Publiques du Canada)

aurait été faite par un nommé Ducornet, un artiste peintre qui vivait encore en 1854; or, il n'en est rien. César-Joseph Ducornet, artiste peintre, vivait, en effet, quand fut exécutée la lithographie en question, mais, né sans bras, il utilisait ses orteils et sa bouche pour peindre à l'huile sur toile, et n'a, semble-t-il, pas fait de lithographie, ainsi qu'a bien voulu m'en aviser le conservateur du Musée des Beaux-Arts de Lille, ville natale de Ducornet, où se trouvent plusieurs de ses toiles. De même, le conservateur en chef du Département des Estampes de la Bibliothèque Nationale, après étude de ses collaborateurs, m'a fait savoir que cet artiste handicapé n'avait pas fait cette lithographie. Selon lui, il est «presque certain» que la mention Ducornet Ec. c. f. est une altération de celle que porte la gravure de Moncornet: «Moncornet excudit cum privilegio»; le «non-sens de cette erreur de transcription» est une «preuve très lourde» pour penser que la lithographie fut copiée sur cette gravure avec une «fidélité aveugle».

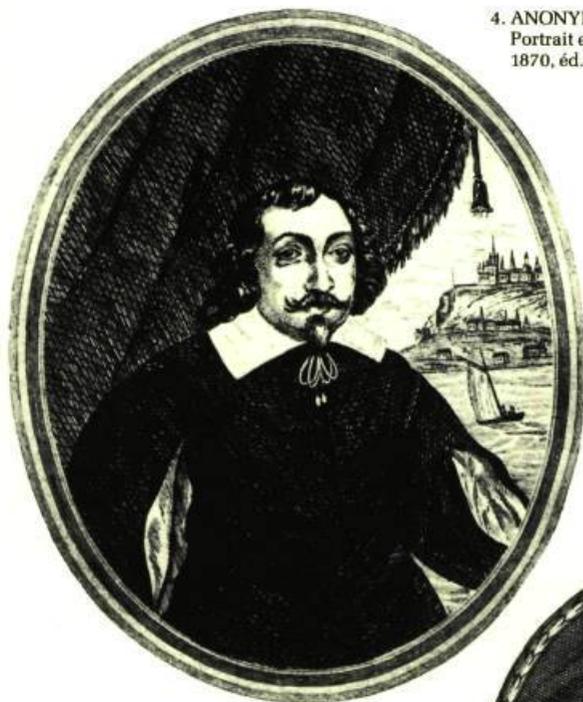
Après avoir démontré que le plus ancien portrait connu de Champlain n'est en réalité qu'une copie d'une gravure représentant un financier au service

du roi, reste à savoir qui l'a fait ou, plus précisément, quelles sont les personnes qui ont collaboré à son exécution. Leurs noms sont indiqués. Au bas, la mention obligatoire que doivent porter les estampes à vendre au Canada révèle le nom de la personne qui avait le droit de la vendre:

«Enregistré conformément à l'Acte de la Législature Provinciale en l'année Mil huit cent cinquante-quatre par P.L. Morin de Québec, dans le Bureau du Registateur de la Province du Canada»¹²; à droite: «Imp. Villain, rue de Sève 19, Paris» et à gauche: «Paris Massard édit., 53 rue de Seine». Villain est l'imprimeur-lithographe bien connu pour avoir sorti de ses presses de nombreuses et belles lithographies¹³.

Massard, qualifié éditeur, est probablement ce Léopold Massard (1812-1889), dessinateur et graveur, qui imagine à sa façon des personnages historiques, dont il n'existe pas de portraits authentiques¹⁴. P.L. Morin est Pierre-Louis Morin (1811-1889), arpenteur, dessinateur et aussi architecte, qui dessine cartes et plans avec beaucoup de soins. Envoyé en France par le Gouvernement du Canada pour y copier ce qui a «rapport à l'histoire primitive de la France en Amérique», il est parti en décembre 1853 et a le temps, non seulement de dessiner 150 «esquisses sur papier à tracer», mais aussi de travailler à plusieurs lithographies: une vue et un plan de Québec dessinés par lui et trois portraits, qui sont avec celui dit de Champlain, ceux, tout aussi faux, de Jacques Cartier et de Montcalm. Que fit-il au juste en ce qui concerne celui dit de Champlain? Peut-être, a-t-il dessiné la vue de Québec, tracé les lignes du texte. Pour sa part, Léopold Massard a bien été capable de copier la tête et le tronc du portrait de Michel Particelli gravé par Moncornet et de travailler, de même que Morin, sur la pierre lithographique. De retour à Québec, en juillet 1854, Morin donne aux Frères Brousseau la vente des lithographies faites à Paris, moyennant «chaque portrait une demie piastre et la série entière trois piastres»¹⁵.

Une dizaine d'années plus tard, vers 1862-1864, le célèbre portraitiste canadien, Théophile Hamel peint à l'huile un portrait qui pourrait avoir été fait d'après une copie de la gravure ancienne de Moncornet; le fait que sur cette peinture et sur la gravure le visage est tourné



3. Balthasar MONCORNET
Samuel de Champlain, 1654.
Gravure; 16 cm x 11,8.
(Phot. Bibliothèque Nationale du Québec)

pareillement à droite semble confirmer cette origine. Le 29 novembre 1864, dans une lettre adressée au journal *The Mercury*, un nommé Dom Pedro, faisant part de la visite qu'il venait de faire de l'atelier du peintre Hamel, écrit: «Champlain porte un costume de l'ancien temps et apparaît un peu comme un avocat et écrivain qui n'aurait pas été à plus de 100 milles de son bureau.» Serait-ce que ce peintre de talent répugnait à tromper sa clientèle et qu'il avait de fortes raisons de penser que la copie qui lui avait servi de modèle ne représentait pas Champlain? Toujours est-il qu'il garda toute sa vie ce tableau dans son atelier et ne voulut pas s'en défaire. Ce n'est qu'après sa mort que sa veuve, Georgina-Mathilde Faribault, l'offrit, ou le vendit, au Gouvernement. Après avoir été longtemps à la vue du public dans le bureau du président de la Chambre, à Ottawa, il est maintenant dans la résidence du gouverneur-général. Le visage et le costume ressemblent à ceux de la gravure de Moncornet; par contre, Hamel a supprimé le gland du rideau, un peu ridicule, et a remplacé le jardin à l'italienne par une vue de Québec¹⁶.

4. ANONYME
Portrait en frontispice des *Oeuvres de Champlain*,
1870, éd. par l'Abbé C.-H. LAVERDIÈRE.



En 1866, après la réalisation par Hamel de ce portrait, l'historien américain John Gilmory Shea publie à New-York, l'*History and General Description of New France* du Père Charlevoix et l'illustre d'un portrait gravé par O'Neil, ressemblant à ceux d'Hamel, de Morin et à la gravure ancienne de Moncornet.

En 1870, l'Abbé Laverdière fait publier un portrait gravé à l'eau-forte qui est, lui, une copie beaucoup plus fidèle de la gravure de Moncornet par la ressemblance du visage, par le procédé de reproduction choisi et par la signature «Moncornet Ex. c. p.», qui trompe l'amateur en lui faisant croire qu'il aurait été gravé au 17^e siècle par le célèbre Balthasar Moncornet; mais la vue du fond est celle du Québec qui figure dans le portrait de Morin. Imprimé en frontispice du premier volume de ce que l'Abbé Laverdière titre les *Oeuvres de Champlain*, il n'y est pas fait mention de la naissance de Champlain en l'année 1567, que cet abbé savait douteuse¹⁷. La

Bibliothèque Nationale conserve, sur feuille volante, une gravure semblable à celle qui illustre ce volume, à la seule différence près que la signature «Moncornet Ex. c. p.» y est absente¹⁸. L'existence d'un tel exemplaire, dépourvu de cette signature, permet-elle de supposer que l'un des correspondants parisiens de l'Abbé Laverdière, dans un premier temps, a fait graver ce portrait par un inconnu qui n'a pas signé; puis ensuite, a fait ajouter cette signature par quelqu'un d'autre, pour faire croire à son ancienneté?

D'innombrables portraits, copiés sur ceux de Morin, d'Hamel, d'O'Neil et sur celui qu'a publié l'Abbé Laverdière, illustreront, par la suite, livres, périodiques, cartes-postales; il en sera fait des statues, des médailles. Différents les uns des autres par quelques détails, ces portraits ont un point commun: celui de ne pas représenter Samuel Champlain mais un financier au service du roi.

1. Un petit personnage, à peine esquissé, le bas du visage caché, représente peut-être Champlain dans son livre *Les Voyages du sieur de Champlain*, Paris, Jean Berjon, 1613, p. 232; Victor Hugo Paltsits *A critical examination of Champlain's portraits*, *Acadiensis* IV, 1904 p. 306-311; *Bulletin des Recherches Historiques*, Vol. XXXVIII (1932), p. 755-759.
2. H.P. Biggar, *The Portrait of Champlain*, in *The Canadian Historical Review*, I, 1920, p. 379-380.
3. Bibl. Nat. N2, Michel Particelli.
4. Transcription et explication du conservateur en chef du Département des Estampes que je remercie pour l'aide qu'il m'a apportée.
5. Ou de «molettes d'or», Bibl. Nat., DB 511 doss. 13244 p.1.2; Château de Tanlay (Yonne), grav. d'Israël Silvestre, Bibl. mun. de Dijon.
6. Victor Cousin, *La jeunesse de Mazarin*, Paris, 1865, p. 197, 261 et 262, 280, 562 et 563.
7. Bibl. Nat. DB 511, op. cit.
8. *Ibid.*, p. 1
9. Mme de Motteville, *Mémoires*, in *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France*, X, Paris, 1838, p. 171, 67, 107, 112, 120, 143, 144, 164, 172.
10. Bibl. Nat., N3, Champlain.
11. Jean Liebel, *On a vieilli Champlain*, in *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XXXII, n° 2 (Sept. 1978), p. 229-237; Jean Liebel, *L'Année de la naissance de Champlain*, in *Actes du 104^e Congrès national des sociétés savantes*, Bordeaux, 1979, Paris, Bibl. Nat., 1981, p. 375-377.
12. Une amende frappe les propriétaires d'une estampe vendue sans avoir été enregistrée, selon un Acte pour protéger la propriété littéraire, in *Les statuts provinciaux du Bas-Canada*, XIV, Québec 1832, p. 625-633.
13. Wilhelm Weber, *Histoire de la lithographie*, Paris, 1967, p. 55; Jean E. Bersier, *La Gravure*, Paris, 1963, p. 288.
14. Gérard Morisset, *Peintres et tableaux*, Québec, 1937, p. 16-19; Abbé Etienne-Michel Faillon *Vie de Mademoiselle Mance*, in *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de l'Église de l'Amérique du Nord*, Paris, 1854, Vol. III et IV; III, par L. Massard; Clugny, *Costumes français depuis Clovis*, Paris, 1846, 4 vol. III, par L. Massard; E. Bénézit, *Dictionnaire... des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs*, Paris, 1976, vol. 7, p. 241; Henri Béraldi *Les Graveurs du XIX^e siècle*, Paris, 1889, vol. IX, p. 243 et 244.
15. *Oeuvres lithographiées de Morin*: en 1854, *Nouveau plan de la cité de Québec*,... Le Vieux Montréal, 13 pl. Montréal, Géo Bishop et H. Beaugregard, 1884; Honorius Provost *Le Dessinateur Pierre-Louis Morin in Bull. Sté Hist. Québec*, Nov.-Déc., 1950, p. 96; La.-P. Cormier, *Lettres à Pierre Magry*,... in *Les Cahiers de l'Institut d'histoire*, N° 10 Québec, Presses de l'Univ. Laval, 1968, p. 18 et 19; J. Russell Harper, *Early painters and engravers in Canada*, Univ. of Toronto Press, 1970, p. 229; *The Journal de Québec*, 29 nov. 1853 et 24 oct. 1857; *Le Canadien*, 20 août 1858; *Inventory Morisset*, Musée de Québec.
16. Je remercie M. Raymond Vézina de m'avoir fourni de la documentation qui complétait son livre sur Théophile Hamel, Montréal, Élysée, 1975, Vol. I, p. 111 et vol. II, p. 52-55 et sans laquelle je n'aurais pas pu écrire le passage concernant ce peintre.
17. *Oeuvres de Champlain*, Québec, Geo. E. Desbarats, 1870, 3 vol., dont le premier contient le portrait qui n'est pas celui de Champlain et le fameux *Brief discours*... qui n'a assurément pas été écrit par Champlain.
18. Bibl. Nat. N2 Champlain.

Mes remerciements s'adressent aussi aux Archives Publiques du Canada, aux Archives Nationales du Québec, au Musée du Québec, à Jacques Fortin, président, et à Jean-Paul Morin, membre, de la Société de Généalogie de Québec, à Raoul Bonnet, Pierre Chaveau et Michel Torrente, artistes.